



AUTORISATION PARENTALE (OBLIGATOIRE POUR LES ELEVES MINEURS)

Je soussigné, Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

Agissant en qualité de Responsable légal,

1) Autorise mon enfant (prénom + nom) _____
né (e) le _____ à participer aux activités du Shoto Karaté Senlis (cours, stages,
compétitions, démonstrations ...).

2) En cas d'incident, autorise les responsables du club (instructeurs et / ou dirigeants) à prendre
pour mon enfant, toutes les mesures jugées nécessaires, y compris, le cas échéant,
l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale.

3) Note aussi que la responsabilité du Shoto Karaté Senlis, de ses dirigeants et de ses instructeurs
ne saurait être engagée avant et après les cours, chacun des parents devant :

1. s'assurer de la présence d'un responsable avant de laisser son enfant seul,
2. venir rechercher son enfant dans la salle après le cours.

**Rappel : les élèves mineurs ne sont autorisés à quitter la salle d'entraînement autrement
qu'accompagnés de leur tuteur légal.**

4) Autorise le Shoto Karaté Senlis à utiliser l'image de mon enfant dans l'objectif de promouvoir
l'association (affiches, flyers, site internet, presse).

Date : _____

Nom et signature du responsable légal
avec mention « *Lu et approuvé* »



TARIFS & INFORMATIONS INSCRIPTIONS SAISON 2023/2024

Jours et horaires des entraînements (par groupe d'âges et de niveaux)

Adolescents (12 / 17 ans) & Adultes (> 18 ans) :

Lundi : Tous niveaux (débutants, moyens et gradés)

Jeudi : Tous niveaux (débutants, moyens et gradés)

19h45 / 21h00

Groupe Enfants (7 /11 ans) :

Lundi : Tous niveaux (débutants, moyens et gradés)

Jeudi : Tous niveaux (débutants, moyens et gradés)

18h30 / 19h30

Cotisations annuelles saison 2023/ 2024

	NOUVELLE ADHESION		
	1 fois	2 fois	3 fois
Enfants (7 à moins de 12 ans)	130 €	65 €	43 €
Adolescents (12 à 17 ans)	148 €	74 €	49 €
Adultes (18 ans et +)	208 €	104 €	69 €
Paiement	Sept	Sept / fév	Sept / janv / avril

	RENOUVELLEMENT ADHESION		
	1 fois	2 fois	3 fois
	170 €	85 €	57 €
	194 €	97 €	65 €
	274 €	137 €	91 €
	Sept	Sept / fév	Sept / janv / avril

Possibilité de paiement en 1 / 2 / 3 fois

+ Licence / Assurance : 40€

+ Passeport de Karaté (suivi de l'élève) 15€

Plusieurs membres d'une même famille ?

2 adhérents => 20% de réduction sur la cotisation la moins élevée

3 adhérents => 20% de réduction sur les 2 cotisations les moins élevées

4 adhérents => 20% de réduction sur les 3 cotisations les moins élevées

Tarifs spéciaux (demandeur d'emploi, etc.) : nous consulter

Subventions Spéciales :

PASS'FAMILLE mis en place par la municipalité qui subventionne les 6 / 17 ans à hauteur de 65€ / an (
<https://www.ville-senlis.fr/Culture-Sport-Loisirs/Loisirs/Pass-famille>)

PASS'SPORT mis en place par le département de l'Oise : 20€ pour les moins de 18 ans (
<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passsports-citoyen>)

Paiement :

-Par Chèques : à établir à l'ordre du S.K.S. et à tous remettre lors de l'inscription (Paiement en 1, 2 et 3 fois)

Toute saison commencée est due et non remboursable

Les cotisations sont calculées en fonction des jours fériés et vacances scolaires